Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260611-20260901-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-09-01

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 11 juin 2026

OBJET : enquête publique parc éolien des Corcées à La Motte

L'an deux mil vingt-six, le onze juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 2 juin 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, CLEZIO P,PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, TRENY C, RAFFRAY Y, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R, LE CAER S.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.
QUERO S. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.

Secrétaire de séance : JOUANNO L.

Monsieur le Maire informe que cette consultation du public porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société d'Exploitation du Parc Éolien ENERGIE des CORCÉES pour implanter et exploiter un parc éolien sur la commune de La Motte. Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

La consultation du public se déroulera du mercredi 10 juin 2026 à 8h00 au mercredi 9 septembre 2026 à 17h00, soit pendant trois mois.
Le registre dématérialisé sera clos automatiquement le mercredi 9 septembre 2026 à 17h00 précises.
L'autorité organisatrice de cette consultation du public est la préfecture des Côtes d'Armor.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote comme suit :
- Contre ce projet : 0
- Abstention : 15
- Pour ce projet : 4

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 16 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

La secrétaire de séance,